

Annexe 1 : Détail des actions

Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la démarche GERPLAN Commission Permanente du 15 mai 2023.

Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur Doller

Attribution d'aides :

L'association Trésors de Ferrette sollicite une subvention de 2 223 € en investissement pour la sensibilisation des habitants du territoire à la biodiversité à travers une exposition de photographies.

La commune de FROENINGEN sollicite une subvention de 2 034 € en investissement pour la création d'un verger-potager.

La commune de LEVONCOURT sollicite une subvention de 1 979 € en investissement pour la plantation d'arbres et d'arbustes en zone urbaine.

La Communauté de Communes Sundgau sollicite deux subventions, comme suit en fonctionnement :

- d'un montant de 1 062 € pour des actions de sensibilisation des habitants du territoire aux enjeux environnementaux et à la biodiversité (7 sorties terrain),
- d'un montant de 6 330 € pour des animations pédagogiques de jeunes publics sur les thèmes des enjeux environnementaux et de la biodiversité.

Prolongation d'aides :

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune de FELLERING bénéficie d'une aide de la Collectivité européenne d'Alsace de 14 172 € (dossier n° GPL04420), pour des travaux d'amélioration pastorale au lieu-dit *Thalhorn* pour une durée de 3 ans. Cette subvention a été approuvée en Commission Permanente du 11 septembre 2020 (délibération n° CP-2020-8-6-6).

La dernière phase des travaux ne pouvant démarrer qu'à l'automne 2023, la commune de FELLERING demande une prorogation du délai de validité de la subvention correspondante, qui serait reporté à la date du 31 décembre 2024.

Territoire Agglomération de Mulhouse

La commune de NIFFER sollicite une subvention de 2 760 € en investissement pour la végétalisation d'un sentier pédestre.

La commune de ESCHENTZWILLER sollicite une subvention de 3 091 € en investissement pour la plantation de haies à divers endroits du ban pour favoriser la biodiversité.

La commune de PFASTATT sollicite une subvention de 1 313 € en investissement pour la plantation d'arbres en zone urbaine.

Le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon sollicite deux subventions, comme suit en investissement :

- d'un montant de 2 167 € pour l'aménagement paysager des abords du périscolaire du groupe Nathan Katz à HABSHEIM,
- d'un montant de 1 973 € pour l'aménagement paysager de la rue de l'Ormes à RIXHEIM.

Territoire Région de Colmar

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune de SOULTZEREN bénéficie de deux aides de la Collectivité européenne d'Alsace pour des travaux d'amélioration pastorale à divers endroits de la commune. Ces deux aides ont été approuvées en Commission Permanente du 15 mai 2020 et du 11 septembre 2020 (aide complémentaire) ainsi que du 12 juin 2020. Ces subventions sont valables 3 ans.

Pour ces deux dossiers d'amélioration pastorale, Mme La Préfète de Région Grand Est, sur avis de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, a décidé qu'une évaluation environnementale devait être réalisée. En plus de la crise sanitaire et dans l'attente qu'une solution soit enfin trouvée entre les parties prenantes, les deux dossiers ont été bloqués pendant plusieurs mois, retardant le commencement des travaux.

C'est pourquoi la commune de SOULTZEREN a déposé deux demandes de prorogation d'aides auprès de la Collectivité européenne d'Alsace, pour ces deux dossiers :

- dossier Progos n° GPL04403 : la subvention a été notifiée le 17 juin 2020 et le complément correspondant à la différence entre le coût des travaux HT et TTC le 5 octobre 2020, pour un montant total de subvention de 38 079 €. Ce projet concerne des travaux d'amélioration pastorale aux lieux-dits *Londenbach-Gebraech, Heornleskopf-Glasborn et Dickgras*. Cette subvention a été approuvée lors des Commissions Permanentes du 15 mai 2020 et du 11 septembre 2020 pour le complément (respectivement les délibérations n° CP-2020-5-6-2 et CP-2020-8-6-6),
- dossier Progos n° GPL04406 : la subvention a été notifiée le 24 juin 2020 pour un montant de subvention de 17 004 €. Les travaux d'amélioration pastorale se situent aux lieux-dits *Wettstein et Mulmen*. Cette subvention a été approuvée en Commission Permanente du 12 juin 2020 (délibération n° CP-2020-6-6-1).

La commune de SOULTZEREN demande une prorogation du délai de validité des deux subventions correspondantes, délai qui serait reporté à la date du 31 décembre 2026.